

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La rivière aux Araignées est située dans la MRC du Granit en Estrie. Elle prend sa source dans les Appalaches, près de la frontière américaine du Maine. Elle coule vers le nord-ouest sur une distance de 20 km pour se jeter dans le majestueux lac Mégantic. Elle est l'un des 5 principaux affluents qui alimentent le lac Mégantic avec les rivières Arnold, Clinton, Victoria et Bergeron.

FICHE TECHNIQUE

Difficulté : Débutant avancé
Cotation : R1-R2
Longueur totale : 10,0 km
Pente moyenne et maximum : 0,2 % – 0,3 %
Portage : 0
Durée de la descente : 3 à 4 heures
Navette en auto : 10,1 km – 16 minutes
Bassins versants au départ et à la sortie :
37 km² - 100 km²

PÉRIODE NAVIGABLE

Le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) opère une station de mesure de débit sur la rivière aux Saumons (769 km²), n° 030282. On peut aller consulter [la mesure courante ainsi que des données historiques de cette station sur le site Internet du CEHQ](#). On obtient le débit approximatif de la rivière aux Araignées en multipliant le débit de la rivière aux Saumons par 0,1. Le débit suggéré pour payer la rivière aux Araignées est entre 3 et 7 m³/s. Cette rivière a un petit bassin versant et est navigable sur une courte période au printemps ou immédiatement après de fortes pluies.

SÉCURITÉ

Attention! Des passoires se forment au printemps sur les rivières par l'amoncellement d'arbres et de branches tombés qui bloquent le passage. Ces passoires agissent comme un filet et représentent un grand danger pour les pagayeurs. Par conséquent, le pagayeur doit être toujours vigilant et prêt à s'arrêter pour aller reconnaître un passage sécuritaire

ou contourner l'obstacle par un portage. Au printemps, une combinaison isothermique est recommandée.

QUALITÉ DU MILIEU

Milieu sauvage, eau poissonneuse. Belle forêt ancienne. Observation d'oiseaux. Deux chalets.

DESCRIPTION

La mise à l'eau se fait au pont du chemin Macannamac. Cette petite rivière semble conserver un débit d'eau supérieur plus longtemps, malgré son faible bassin versant, grâce à des zones marécageuses en amont qui agissent comme des accumulateurs et retardent l'écoulement de l'eau. Cette section comblera les pagayeurs débutants avancés capables de lire et descendre des rapides R1 et R2 à vue. La rivière est étroite et profonde dans sa partie supérieure. Elle est ombragée dans une forêt dense où les rapides s'enchaînent jusqu'au ruisseau des Chutes. Le confluent avec ce ruisseau est magnifique, un excellent endroit pour dîner. Après un dernier kilomètre de rapides, la rivière se calme dans une suite de méandres jusqu'au lac aux Araignées. Cette section est un endroit de prédilection pour observer les oiseaux migrateurs. En milieu humide, la forêt disparaît graduellement pour être remplacée par des aulnes. L'eau est limpide et d'une qualité exceptionnelle. Le fond sablonneux invite à la baignade. Le chalet rouge annonce la fin des méandres et l'arrivée au lac aux Araignées. Le lac est peu profond, et l'eau se réchauffe rapidement. Au point d'arrivée à la plage du lac, ne ratez pas l'occasion de faire un pique-nique et de vous baigner.

NAVETTE EN AUTO

- Point de sortie au stationnement de la plage du lac aux Araignées.
- Point de départ au pont du chemin Macannamac.

<https://goo.gl/maps/9rpzFtqr6uwQ2WcB8>

Distance totale : 10,1 km – 16 minutes

DÉFINITIONS

Abréviation	Signification
EV	Eau-vive
EV + R1	Eau-vive entrecoupée de rapides avec classe de difficulté
R1, R2, ..., R6	Rapide avec classe de difficulté
R2-3	Rapide entre deux classes de difficulté
R2+3	Rapide avec classe de difficulté inégale
S2, S3, ..., S6	Seuil avec classe de difficulté
C	Chute
K	Cascade
P 250 m à G/D	Portage avec distance et gauche/droite
B.C., BC	Barrage de castor

CLASSIFICATION DES RAPIDES

Classe	Description
Classe 1	Navigation facile, vagues petites et régulières.
Classe 2	Navigation mouvementée, manoeuvres, passes franches, vagues régulières.
Classe 3	Navigation difficile, manoeuvres, fortes vagues régulières, seuils, peut être dangereux s'il est long.
Classe 4	Navigation très difficile, fortes vagues irrégulières, petites chutes et seuils, longs rapides à manoeuvres, obstacles dangereux.
Classe 5	Le plus difficile des rapides navigables. Navigation comprenant de très grosses difficultés, chutes et cascades, vagues énormes, manoeuvres très difficiles, obstacles difficiles à éviter et dangereux.
Classe 6	Caractéristiques de la classe 5, mais avec un plus fort débit. En général, impossible même pour le kayak.

RELEVÉ

André Faubert

Date : 18 mai 2020

Débit estimé : 3 à 7 m³/s

DISTRIBUTION

Distribution permise, tant que le contenu est préservé dans son intégralité et que la distribution est gratuite. Disponible sur www.cobaric.qc.ca/parcours-canotables.

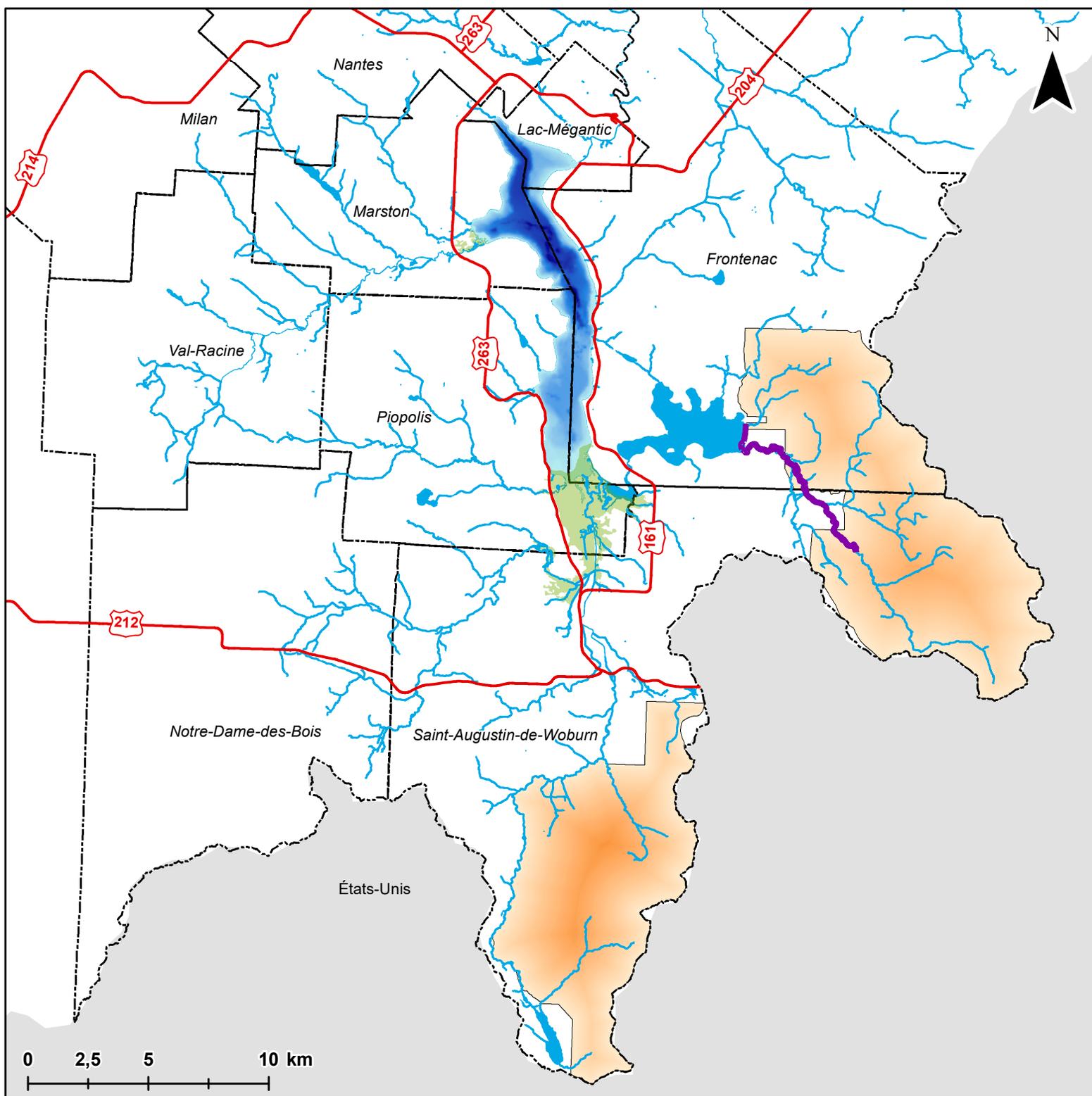
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette carte a été produite par des pagayeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

Les informations fournies dans cette fiche technique par le Comité de bassin de la rivière Chaudière sont fournies exclusivement à titre indicatif. Il est de la responsabilité de tout utilisateur de cette fiche de vérifier la qualité de l'eau avant de pratiquer une activité nautique (kayak, canot, baignade, etc.).



Localisation du parcours canotable de la rivière aux Araignées



 Parcours canotable de la rivière aux Araignées

 Route principale

 Cours d'eau

 Limite municipale

 Marais du lac Mégantic

 Lac

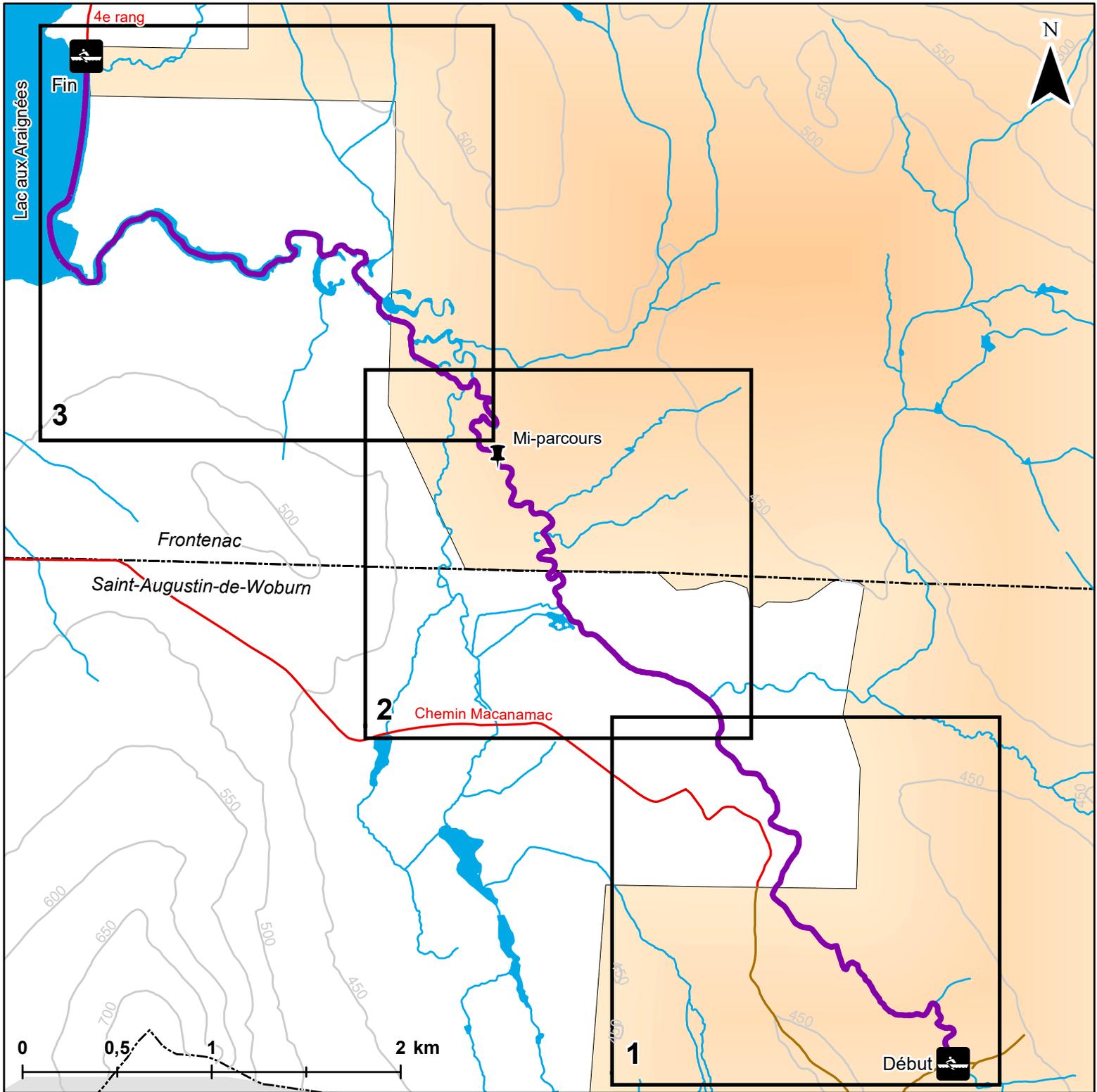
 Zec Louise-Gosford



Réalisation : COBARIC, juillet 2020
Source : (c) Gouvernement du Québec
Relevé : André Faubert, mai 2020



Parcours canotable de la rivière aux Araignées : Index des cartes



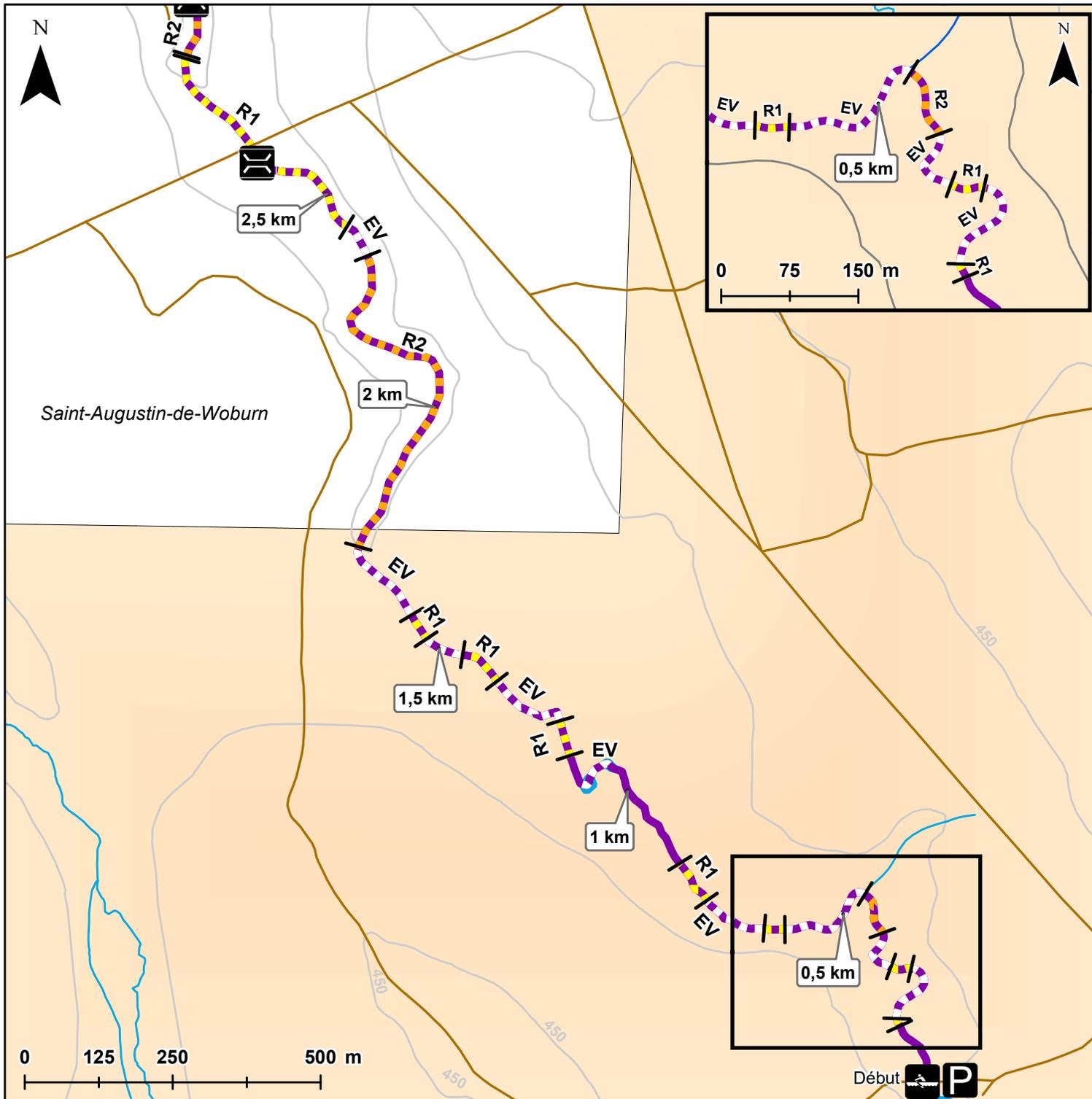
- | | | | |
|--|----------------------|--|----------------------|
| | Point d'accès | | Cours d'eau |
| | Mi-parcours | | Courbe de niveau |
| | Parcours | | Lac |
| | Chemin non forestier | | Territoire municipal |
| | Chemin forestier | | Zec Louise-Gosford |



Réalisation : COBARIC, juillet 2020
 Source : (c) Gouvernement du Québec
 Relevé : André Faubert, mai 2020



Parcours canotable de la rivière aux Araignées : Carte 1 de 3



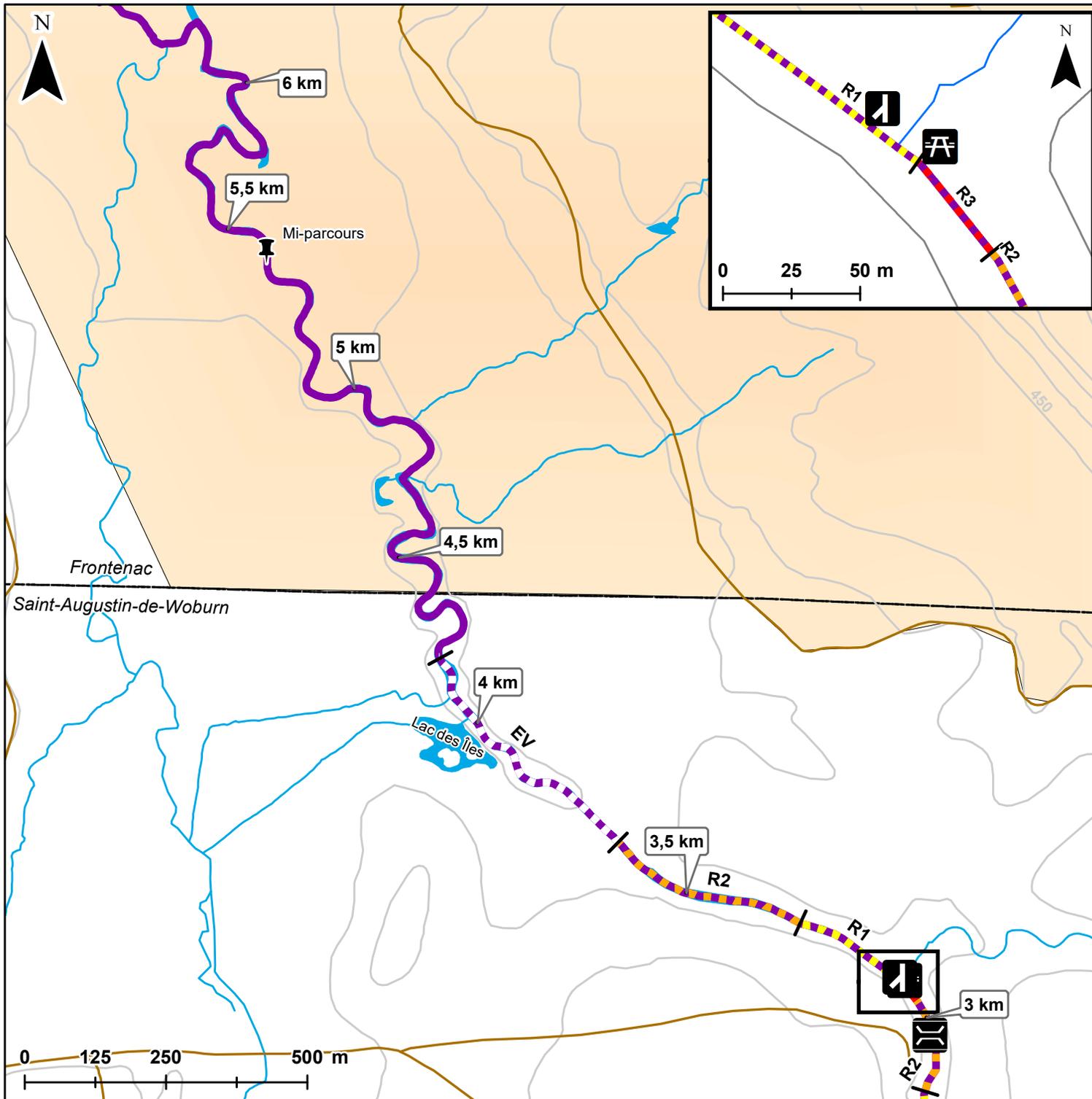
- Stationnement
- Point d'accès
- Pont ou passerelle
- EV
- R1
- R2
- Parcours
- Chemin forestier
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- Lac
- Zec Louise-Gosford



Réalisation : COBARIC, juillet 2020
Source : (c) Gouvernement du Québec
Relevé : André Faubert, mai 2020



Parcours canotable de la rivière aux Araignées : Carte 2 de 3



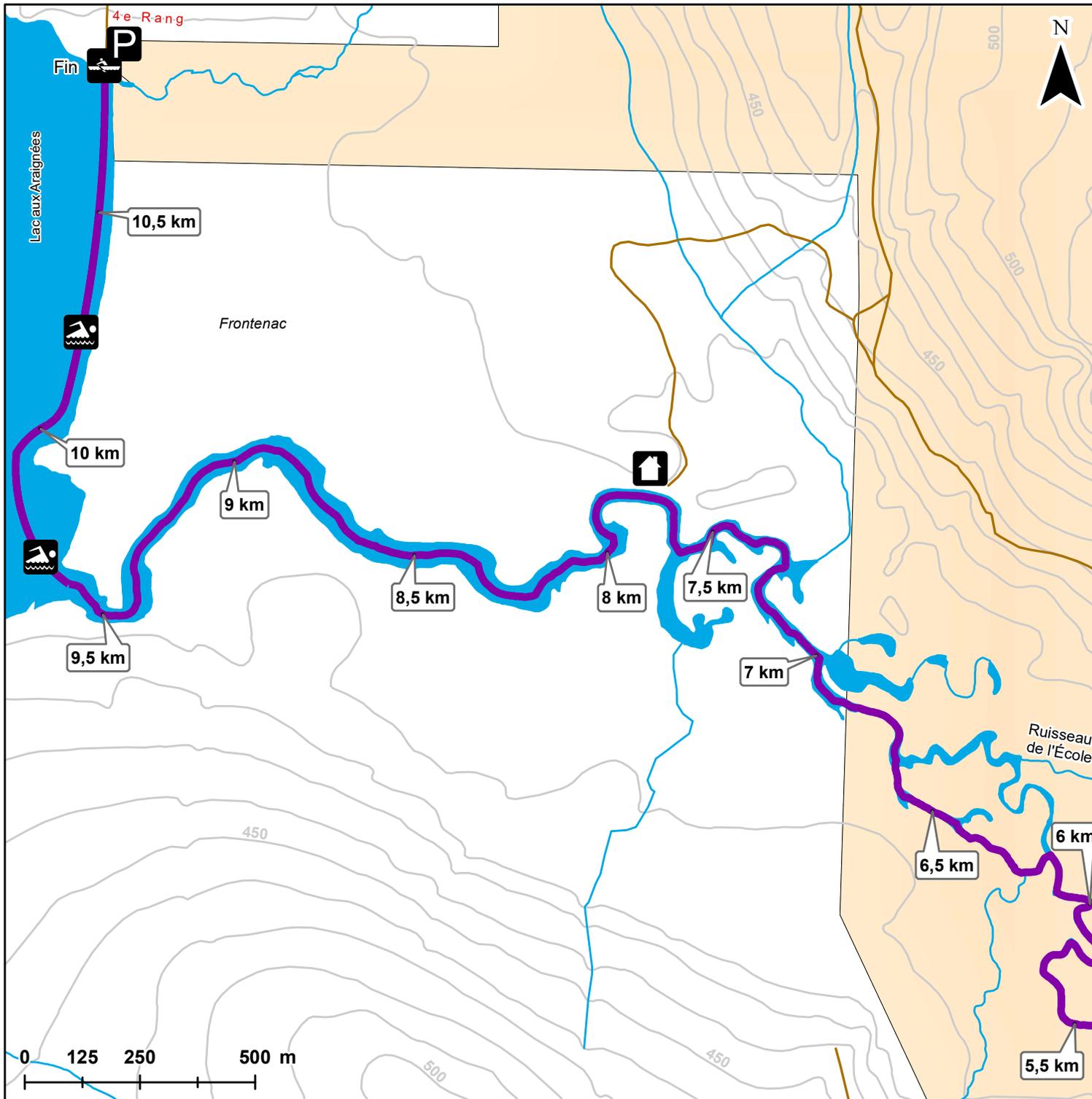
- Confluence
- Aire de pique-nique
- Pont ou passerelle
- Mi-parcours
- EV
- R1
- R2
- R3
- Parcours
- Chemin forestier
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- Lac
- Limite municipale
- Zec Louise-Gosford



Réalisation : COBARIC, juillet 2020
Source : (c) Gouvernement du Québec
Relevé : André Faubert, mai 2020



Parcours canotable de la rivière aux Araignées : Carte 3 de 3



- Stationnement
- Zone de baignade
- Chalet
- Point d'accès
- Parcours
- Chemin forestier
- Cours d'eau
- Courbe de niveau
- Lac
- Zec Louise-Gosford



Réalisation : COBARIC, juillet 2020
Source : (c) Gouvernement du Québec
Relevé : André Faubert, mai 2020

